

BP RCF

Brevet Professionnel

Responsable de Chantiers Forestiers

(Formation à distance - FOAD)



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr



CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 10 modules UC (Unités Capitalisables) ou UCARE

- Communication et traitement de l'information
- Mise en situation pratique et adaptation régionale
- La filière forestière et ses composantes, botanique, écologie forestière, sylviculture, mécanique
- Elaboration du projet professionnel, gestion d'entreprise, gestion d'un chantier forestier
- Application des règlements en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.



LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

Vous avez au moins un CAP, un BEP ou un autre diplôme validé niveau V et un an d'activité professionnelle à plein temps

ou

Vous pouvez justifier d'une année d'activité professionnelle agricole à plein temps ou 3 ans non agricole temps plein

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Cycle de formation de 4 semaines de regroupement – 2 semaines théoriques / 2 semaines pratiques

Des outils pédagogiques attribués selon les besoins de l'apprenant consultable en ligne (accès protégé)

Equipe de formateur avec un spécialiste par module à disposition de l'apprenant

Une personne chargée d'accompagner l'apprenant sur son projet personnel

LES STAGES EN EXPLOITATION FORESTIERES

Stages en milieu professionnel obligatoire de 300 heures

Possibilité d'effectuer les stages chez plusieurs entrepreneurs.

Périodes de stages ventilées sur l'année au choix du stagiaire.

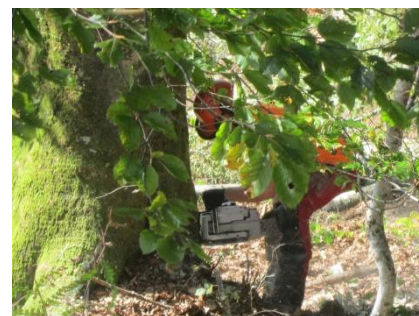
ORGANISATION DE LA FORMATION

Un coordonnateur de formation joignable à tout moment de la semaine

Mise à disposition d'outils pédagogique via une plateforme numérique d'accès sécurisé

Des regroupements permettant les révisions des cours ainsi que des applications pratiques à réaliser sur l'exploitation du CFPPA-AC

Le stage dans une ou des entreprises de la filière forestière



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité d'entrepreneur de travaux forestiers ou de responsable d'équipe

LES DÉBOUCHÉS

Devenir entrepreneur de travaux forestiers

Devenir ouvrier(ère) qualifié(e)

LE PUBLIC VISÉ

Vous êtes :

- demandeur d'emploi ou assimilé(e)
- salarié(e) en congé individuel de formation
- salarié(e) bénéficiant d'un CIF ou DIF
- salarié(e) en reconversion